LINARS

Linars-Liaison

Photographies :
Atelier Audio-Visuel

mairie@linars.fr

05 45 25 15 15

www.linars.fr

Mairie de Linars

Télécharger gratuitement
IntraMuros

Le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent une bonne année !!!

BULLETIN MUNICIPAL N° 119 - JANVIER 2024

Sommaire

3 **MOT DU MAIRE**

4 **MUNICIPAL**

- Élection et installation du nouveau conseil municipal des enfants (CME)
- Les Soirs Bleus
- Travaux route départementale n°72
- Après-midi des aînés de la commune
- Médiathèque
- Ecole / Accueil périscolaire
- Le recensement de la population
- Urbanisme

11 **VIE ASSOCIATIVE**

15 **INFOS PRATIQUES**

Évènements à venir

ETOILE SPORTIVE
Soirée Paëlla
Samedi 20 janvier 2024
Salle Julien Gimenez

ETOILE SPORTIVE
Loto
Samedi 10 et 11 février 2024
Salle Julien Gimenez

TENNIS CLUB
Vide Grenier
Dimanche 25 février 2024
Salle Julien Gimenez

ETOILE SPORTIVE
Soirée Choucroute
Samedi 16 mars 2024
Salle Julien Gimenez

COMITÉ DES FÊTES ET D'ANIMATION CULTURELLE AVEC LA MUNICIPALITÉ

" Ça se complique ! " de Patricia HAUBÉ

Samedi 27 janvier 2024 à 20h30 - Salle Julien Gimenez

Contact et réservations
(à partir du 03 janvier 2024) :
- 06 58 75 45 57
- theatre.louzacstandre@wanadoo.fr
- www.theatredesborderies.fr

Ouverture des portes à 20h00
Lever de rideau à 20h30
Réservation conseillée / Places numérotées

La vie est belle à l'hôtel « La rose des vents ». En une chaude journée d'été, les clients affluent. De la vieille fille à l'industriel venu avec sa maîtresse, du célibataire timide au veuf très vieille France, tous espèrent passer un bon séjour quel qu'en soit le motif.
Mais c'était sans compter avec l'arrivée impromptue d'une dernière cliente qui va provoquer un véritable tsunami burlesque. Le pauvre hôtelier, s'emberlificotant dans une cascade de mensonges pour essayer de sauver la mise, ne fera que provoquer un déchaînement de quiproquos et aura fort à faire avec toute une ménagerie des plus exotiques...
Alors oui la vie est belle à « La rose des vents » mais pour le public uniquement car pour notre hôtelier ça se complique vraiment !

ÉDITO

« MOROSITÉ QUAND TU NOUS TIENS ! »

Chères Linarsaises, chers Linarsais,

Faut-il s'arrêter de vivre ?

Certes, les conjonctures nationale et internationale ne sont pas très brillantes. Après la guerre en Ukraine, l'inflation galopante, la crise énergétique et cerise sur le gâteau le paysage anxiogène, d'ailleurs j'en oublie sûrement... voilà qu'un nouveau conflit vient d'éclater sur notre planète.

Une nouvelle fois, Israël est touché et meurtri en son sein et nous ne pouvons que condamner ces attaques barbares.
Le meurtre d'un enseignant à Arras nous rappelle la période durant laquelle la France a été victime d'attentats terroristes.
L'acte inqualifiable commis contre un jeune dans la Drôme ne peut que nous bouleverser.

Beaucoup de nos compatriotes sont confrontés à des fins de mois qui sont de plus en plus difficiles.
D'évènements brutaux, de ruptures en ruptures, de constats de faiblesses structurelles de notre société, une interrogation s'impose, ne sommes-nous pas arrivés à la fin d'un système ?

STOP, il est nécessaire que je m'arrête, car ce n'est pas cette histoire-là que je veux vous raconter...

Je souhaite vous parler de vous, de nous, de solidarité, d'amitié, d'humanité. D'ailleurs l'exercice est compliqué car il est plus facile de s'abriter derrière la multitude de constats négatifs que de tendre vers le positif.

Au niveau de l'échelon communal qui est celui de la proximité et de la réactivité, se télescopent celui de l'individualisme, des comportements inappropriés, d'emprises malsaines, du chacun pour soi.

Malgré cela, l'équipe municipale et nos agents communaux font le «job». Ils s'emploient et s'activent à vous rendre la vie et votre cadre de vie le plus acceptable possible.
Les réalisations sont là, mais il n'est pas question de s'auto-féliciter. Certes, il est peut-être entendable que certains soient en désaccord avec ceci, mais sachez que notre porte est ouverte aux partages d'idées.

Nous vivons, vous vivez dans un environnement protégé. Nos enfants fréquentent une école communale avec une équipe pédagogique compétente, ils bénéficient d'un restaurant scolaire qui offre une cuisine de qualité. Nous avons un tissu associatif riche pour lequel le niveau d'accompagnement communal est sans cesse en évolution.

Alors, **NON**, il ne faut pas s'arrêter de vivre, il suffit juste que chacun fasse l'effort d'écouter l'autre, de ranger les critiques improductives et sûrement retrouverons-nous l'essence même du bien-vivre ensemble.

Alors que l'actualité reste compliquée et que chaque jour porte son lot d'événements inquiétants, l'équipe municipale et le personnel communal se joint à moi pour vous adresser des vœux d'espoir et d'optimisme. Que cette nouvelle année soit pour vous et pour ceux qui vous sont chers remplie d'amitié, de solidarité, de bonheur.
Bonne année à vous! Que vous soyez heureux et en bonne santé

Votre maire,

Michel Germaneau

Edition :
Mairie de Linars
6 rue de la mairie - 16730 Linars
Tél. : 05 45 25 15 15
Mail : mairie@linars.fr

Directeur de la publication :
Michel GERMANEAU

Comité de Rédaction :
Loïc BOULANGER - Daniel LAGARDE
Francis CALVET - Florence DAVID
Stéphane SACKSICK
Cédric SURBIER
Stéphane BALUCZYNSKI
Mélissa LEFRANC-RIFFAUD
Céline RAZO

Conception et mise en page :
Aurélie BAZUS

Impression :
Imprimerie COUVIDAT
Tél : 05 45 95 69 33 -
contact@imprimeriecouvidat.com

Tirage :
1 100 exemplaires

Date de parution :
Janvier 2024

Jacques ROBTON,
Adjoint à la vie sociale et solidarité

ÉLECTION ET INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

Comme chaque année le CME est renouvelé par moitié. En effet cinq jeunes élus-es quittent l'enseignement primaire pour rejoindre le collège.

Le vendredi 13 octobre dernier, les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 ont élu **cinq nouveaux conseillers-ères, Elisa, Emma, Léna, Nathan, Tarah,** pour les représenter.

La semaine suivante, vendredi 20 octobre, s'est déroulée la séance inaugurale d'installation du nouveau CME.

Elisa, Emma, Léna, Nathan et Tarah nouvellement élus-es ont rejoint **les cinq jeunes élus-es à mi-mandat, Flavie, Lucy, Lola, Margaux, Rémy.**

Lors de cette séance inaugurale du CME, chaque jeunes élus-es a présenté ses motivations et sa profession de foi sur la base de laquelle il ou elle a été élu-e.

Les habitants de Linars peuvent croiser ces jeunes élus engagés lors d'actions qu'ils ont votées et réalisées, tels que :

- l'action "Linars – ville propre",
- la collecte au profit des "Resto du cœur",
- la récolte des bouchons du bonheur dont le bénéfice est destiné à l'achat de matériel pour personnes handicapées,
- la participation active aux commémorations du 8 mai et 11 novembre,
- et bien d'autres choses encore ...

Nous remercions **les six jeunes élus-es sortants, Antoine, Léa, Lola, Maël, Tiago, Zack** pour leur engagement durant ces deux années (trois pour Maël) et leur souhaitons beaucoup de bonheur dans leur vie et réussite dans leurs études. Que ces années passées au CME aient pu les aider à développer leur sens critique, les ouvrir encore plus au monde et les aider à devenir des citoyens engagés et respectueux des valeurs de notre République.

LES SOIRS BLEUS

Florence DAVID,
Adjointe à la Culture

Pour la 5ème année, les SOIRS BLEUS ont rythmé l'été des 38 communes du Grand Angoulême avec plus de 60 manifestations culturelles proposées sur la période du 10 juin au 22 septembre 2023.

La commune de Linars avait programmé deux spectacles cette année : tout d'abord la pièce de théâtre «l'invitation» interprétée par BD COMEDIE le 1er septembre 2023, puis une soirée Jazz proposée par RACHEL FARMANE QUINTET, le 22 septembre 2023.

Ces deux soirées estivales ont été très appréciées par les spectateurs venus nombreux.

Je remercie vivement les services techniques de la commune pour leur disponibilité et leur aide à l'installation de la salle Julien GIMENEZ lors de ces évènements.

Gérard ANDRIEUX,
Conseiller délégué à la voirie

TRAVAUX ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 72

Afin de renforcer cet itinéraire, les services du Département et les collectivités partenaires, GrandAngoulême et Linars, ont mené les travaux effectués par l'entreprise EUROVIA PCL soit l'élargissement de la chaussée RD72 à 6m entre chez Siret et la rue des Grands Prés :

- Création d'un cheminement doux le long de la RD72 de 1,70m de large sur cette même section avec l'élargissement des talus par remblaiement et pose des bordures, de regards avaloirs, barrières en bois et réseau pluvial depuis chez Siret. Le revêtement de surface de type "grave émulsion calcaire clair" sera effectué au printemps en raison des intempéries de novembre.

- Construction de l'écluse sur la Nouère avec bordures et trottoirs en béton et réfection de la chaussée annulaire du giratoire des Boisdons.

Il a été nécessaire de barrer partiellement la route départementale entre le 4 septembre et 17 novembre 2023 et de mettre en place une déviation.

La municipalité de Linars remercie l'ensemble des habitants, riverains et usagers, de leur compréhension pour les désagréments occasionnés durant cette période en particulier les usagers des bus STGA de chez Siret et le commerce "Le Linarius".

Le Département de la Charente et la commune de Linars ont engagé le 4 septembre 2023 les travaux nécessaires sur la route départementale RD72 entre le rond point des Groies et chez Siret qui présentait un altération de la structure de la chaussée (fissures et fractures).

La commune de Linars, dans le cadre de son champ de compétences, a souhaité mettre à profit les nouveaux travaux envisagés par le Département pour assurer la continuité du chemin doux piétons et cyclistes entre le pont de Basseau et la commune de Trois-Palis.

Lors du remembrement de 2016, elle avait fait l'acquisition d'une bande de terrain entre la route des Grands Prés et chez Siret afin de permettre l'élargissement de la chaussée avec cet aménagement, avec la contrainte de devoir franchir le pont surmontant la Nouère.

Différentes propositions techniques ont été étudiées, la solution la mieux adaptée retenue est celle de la création d'une écluse simple, longue d'une quarantaine de mètres avec rétrécissement axial à une voie au droit de l'ouvrage d'art. En outre, cette option obligatoire, compte tenu de la largeur du pont, offre l'avantage de limiter les vitesses souvent excessives pratiquées jusqu'alors par les usagers.

PENDANT LES TRAVAUX

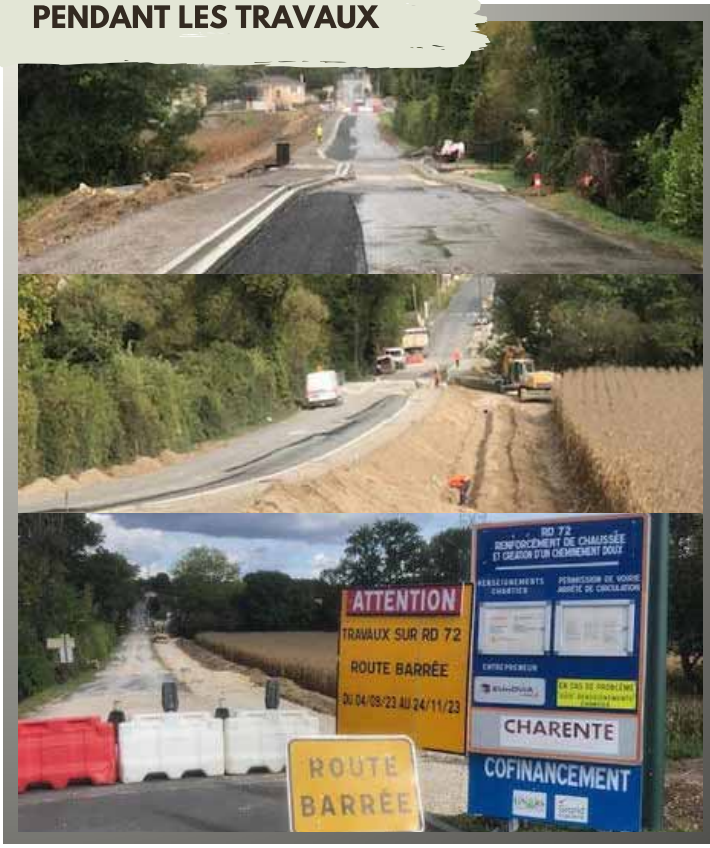

TRAVAUX TERMINÉS

Jacques ROBTON,
Adjoint à la vie sociale et solidarité

Atelier-Arts Créatifs "Lin Arts"

APRÈS-MIDI FESTIF AUX AÎNÉS DE LA COMMUNE

Comme indiqué dans le "Linars – Liaison" n° 117 du 17 mai dernier, le traditionnel repas des aînés a été remplacé par un après-midi festif ouvert à un plus grand nombre de linarsais. Pour autant, ce moment de partage offert aux aînés le dimanche 19 novembre a été plébiscité par les personnes présentes. L'esprit de convivialité, la qualité des prestations artistiques et de restauration en ont fait un moment apprécié de tous. Une centaine de linarsais ont répondu présents à notre invitation.

Nous pouvons remercier le traiteur "Le Vieux Logis" de L'Isle d'Espagnac pour le succulent buffet qu'il nous a proposé avec des bouchées salées et sucrées.

Le spectacle, quant à lui, n'a pas été choisi au hasard. En effet la compagnie "Les copains d'abord" qui nous avait offert en 2022 une prestation cabaret avait enthousiasmé les spectateurs et grand nombre d'entre-eux souhaitaient retrouver ces artistes.

Nous avons répondu à leurs attentes. Cindy la chanteuse, Patrice le musicien et deux danseuses, tous artistes du célèbre cabaret de Bordeaux "L'Ange Bleu", nous ont charmés avec un spectacle différent mais non-moins apprécié.

Interprétation virtuose du musicien et de la chanteuse avec sa voix sublime, grâce et maîtrise des danseuses, tout était réuni pour faire de cet après-midi un moment inoubliable.

Un grand merci au personnel de restauration du "Vieux logis" pour leur disponibilité et leur gentillesse, merci aux artistes pour nous avoir charmés encore cette année.

Nous remercions également les membres de l'association linarsaise "Lin-Arts" Ateliers Art Créatifs pour les magnifiques décorations de tables créées pour cette occasion et dont l'argent de leur vente a été offert à la coopérative scolaire. Merci à eux pour leur investissement à cette manifestation et leur générosité.

CONNAISSEZ-VOUS SÉSAME ???

La Médiathèque Départementale de la Charente (MD16) et l'ensemble des bibliothèques du département vous proposent Sésame, la bibliothèque numérique de Charente.

Un service en ligne gratuit pour tous les publics, accessible 24h/24, 7j/7 sur smartphone, tablette ou ordinateur.

Sésame vous offre la possibilité de consulter des centaines de ressources numériques : ebooks, livres audio numériques, films, séries, documentaires, presse quotidienne, magazines dans l'intégralité des articles, et formations (tutoriels, cours de langues, soutien scolaire).

C'EST GÉNIAL MAIS COMMENT EN PROFITER ??

Vous êtes inscrit dans une bibliothèque partenaire : inscrivez-vous directement en ligne, vous serez averti par mail de l'activation de votre compte après vérification de votre bibliothécaire.
Vous n'êtes inscrit dans aucune bibliothèque : pré-inscrivez-vous en ligne en choisissant la bibliothèque la plus proche de chez vous. Votre bibliothécaire vous contactera pour finaliser votre inscription.
https: //sesame.lacharente.fr/

PSSTTT : **C'EST GRATUIT !!!**

AGENDA CULTUREL DE LA MEDIATHEQUE LA SOURCE

Pour être toujours au fait des actualités de la médiathèque suivez la page Facebook :
https://www.facebook.com/mediathequelinars/

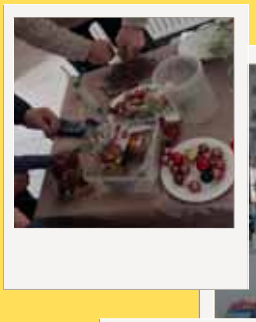

ECOLE / ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

HALLOWEEN 2023

NOËL 2023

Divers

Spectacle de Noël 22 décembre 2023 - AIPEL

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

La participation de chaque personne recensée est essentielle.
Cet acte civique et obligatoire permet la récolte de données importantes à la bonne gestion des collectivités.

La campagne de recensement débutera le 18 janvier 2024 et se terminera le 17 février 2024.

Le recensement de la population est gratuit.

Chaque logement recensé reçoit la visite d'un agent recenseur muni d'une carte officielle. L'agent recenseur est tenu au secret professionnel. Il propose aux personnes concernées de répondre soit en remplissant des formulaires (bulletins individuels et feuille de logement), soit en répondant par internet.

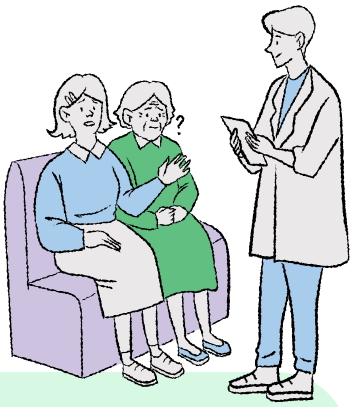

Comment ça fonctionne ?

Des agents recenseurs identifiables grâce à leur carte officielle tricolore avec photographie et signature du maire, viennent à votre domicile.

Lors de leur rencontre ils déposent 3 documents ou un questionnaire internet :

- la feuille de logement
- le bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé
- la notice explicative sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires et surtout il les récupère lorsqu'ils sont complétés.

Pour le recensement par internet, l'agent vous donnera vos codes pour vous connecter.

Quel que soit votre mode de réponse, vos données restent confidentielles. Seul l'INSEE traite les questionnaires.

Pourquoi c'est nécessaire ?

Les données recueillies servent à comprendre l'évolution démographique de notre territoire. Elles permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, et de moyens de transport à développer.

Votre réponse est donc importante.

Le recensement de la population permet de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...
Au niveau local, le recensement sert notamment pour ajuster l'action publique aux besoins de la population tels que le nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, de pharmacies, de résidences pour séniors.

Le recensement par internet

Vous pouvez également vous faire recenser par internet, procédure qui a de nombreux avantages :

- Gain de temps (pas de second passage de l'agent recenseur, rapidité de remplissage du questionnaire)
- Simplification de remplissage (guide dans le questionnaire et accusé de réception par courriel)
- Respect de la confidentialité (seul l'Insee a accès aux informations).

L'agent recenseur vous remet une notice dans laquelle figure l'adresse du site internet, un mot de passe et un identifiant personnel.

En cas d'absence lors du passage du recenseur

Si vous êtes absent de votre domicile lors du passage de l'agent recenseur, celui-ci laisse un avis de passage dans votre boîte aux lettres afin de convenir d'un rendez-vous pour vous fournir les documents nécessaires au recensement.

Si vous êtes absent pour une longue durée, vous pouvez contacter la mairie pour signaler votre absence.

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

BRUNO FONTENEAU
AGENT RECENSEUR

Districts D1 et D8

CLAUDY PICARD
AGENT RECENSEUR

Districts D2 et D3

MARGAUX CREVEL
AGENT RECENSEUR

Districts D4 et D5

SYLVIE FONTENEAU
AGENT RECENSEUR

Districts D6 et D7

URBANISME

Quelles démarches pour vos travaux ?

Les formulaires sont disponibles à la mairie ou sur https://www.service-public.fr .

Le dossier complété et accompagné des pièces demandées doit être déposé à la mairie ou sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

Les demandes sont ensuite instruites par le service ADS de GrandAngoulême.

Construction nouvelle, abri de jardin, etc :

- **moins de 5 m2 :** Pas de démarche administrative
- **entre 5 et 40 m2 :** déclaration préalable
- **plus de 40 m2 :** permis de construire

Travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment existant :

- **toutes les modifications de l'aspect extérieur du bâtiment :** déclaration préalable
- **isolation par l'extérieur modifiant l'aspect de la maison :** déclaration préalable
- **travaux d'entretien, réparations ordinaires et remplacements à l'identique :** aucune formalité

Travaux d'extension ou création de surface :

- **moins de 40 m2 :** déclaration préalable
- **plus de 40 m2 :** permis de construire

(si surface totale de plancher ou d'emprise au sol (construction initiale + extension)

- **supérieur à 150 m2 :** permis de construire et recours à un architecte

Piscine :

- **bassin de moins de 10 m2 :** aucune formalité - déclaration préalable en cas de périmètre église
- **bassin entre 10 et 100 m2 non couvert ou en partie couvert de moins de 1,80 m :** déclaration préalabe
- **bassin de plus de 100 m2 ou couvert de plus de 1,80 m :** permis de construire
- **si installation d'une piscine hors sol pendant plus de 3 mois par an :** déclaration préalable

Clôture :
Portail, clôture sur rue ou entrée voisin (création, modification, suppression) : déclaration préalable

Terrasse ou plateforme :

- **de plain-pied et sans fondations profondes :** aucune formalité
- **pour les autres cas :** déclaration préalable ou permis de construire selon emprise au sol créée

Daniel LAGARDE,
Adjoint à la vie associative et sportive,
à la communication et à la cohésion municipale

Les associations linarsaises contribuent à l'animation de la commune. Le conseil municipal les aide à valoriser leurs actions. Vous trouverez ci-dessous quelques informations relatives à leurs activités.

Société de Chasse LA DIANE - Linars / Trois-Palis

Samedi 9 Septembre, s'est déroulée la vente des cartes de chasse dans la cabane de chasse, à Trois Palis. Une quarantaine de chasseurs se partagent le territoire cette saison.

Nos piégeurs ont repris leur activité afin de réguler les nuisibles et donc protéger nos gallinacées. Ils font leur possible, mais Maitre Goupil est très rusé. Nous rappelons que la société de chasse est gérée par des bénévoles. En parallèle, les battues aux chevreuils et sangliers ont repris, ce qui va permettre de réguler la prolifération de ces espèces.

Les chasseurs de la commune essayent d'entretenir le territoire en ramassant les détritus, leurs cartouches, donc il serait bien que chacun en fasse de même.

La société de chasse va faire réaliser du civet de chevreuil/sanglier en barquette d'environ 1kg ; si vous êtes intéressés, faites-vous connaître auprès des membres de la société de chasse.

Contact :
Romain MANON (Président) 06 85 86 08 57

Etoile Sportive

Après deux années fortement impactées par le COVID, l'Etoile Sportive de Linars a su rebondir la saison dernière 2022/2023.
Des résultats sportifs extraordinaires, complétés par un retour à l'équilibre financier, ont permis de redorer le blason de notre club et de notre commune.
Grâce aux efforts de tous, nous mettons tout en œuvre pour permettre à nos jeunes licenciés de vivre des moments de plaisir et d'assurer la pérennité de notre club.

Bravo à nos jeunes de LNF qui viennent de se qualifier pour les 32èmes de finale de la coupe Gambardella.

Merci à tous nos dirigeants, supporters, joueurs et partenaires !!!

Actuellement, nous comptabilisons :

- 168 licencié(e)s,
- 11 équipes,
- 27 dirigeants,
- 207 jeunes en école de foot, regroupement avec Nersac, Fléac, L-N-F.

Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite ...
Nos prochaines manifestations :

- Soirée paella royale : **samedi 20 janvier 2024**
- Loto : **samedi 10 et dimanche 11 février 2024**
- Soirée choucroute : **samedi 16 mars 2024**

Contacts :
Bruno FONTENEAU 06 51 58 09 84 (Président)
Christian FOSSIER 06 41 46 53 03 / Claude SURGET 06 23 22 70 67

Club Musical

Les cours au sein du club musical ont redémarré le 1er septembre.

Après une pause de deux mois, les anciens ont repris avec grand plaisir l'apprentissage de leur instrument favori. Les nouveaux ont fait connaissance avec leur professeur Christelle ou Mickaël et choisi un instrument parmi les offres proposées : flûte à bec, piano, synthé, clavier, guitare classique, guitare électrique, guitare basse, batterie, percussions.

L'apprentissage se fait en individuel ou par petit groupe. Pour les plus avancés, elle peut aussi se faire dans des ensembles constitués par les professeurs. Cette saison, notamment, deux ensembles d'ados et un ensemble d'adultes jouent avec Christelle une fois par semaine. Avec Mickaël, ce sont deux ensembles d'adultes et un ensemble d'ados qui eux aussi répètent de façon hebdomadaire. Jouer dans un ensemble est un moyen agréable de progresser car il faut s'adapter et se coordonner en permanence avec les autres musiciens.

La bonne santé du club peut se mesurer par le nombre d'inscrits puisque cette saison nous aurons une centaine d'adhérents.

L'assemblée générale se tiendra le **jeudi 1er février 2024 à 20h30.**

Le spectacle de fin d'année aura lieu à la salle Julien Gimenez le **samedi 29 juin 2024.**

Contacts : (professeurs)
Christelle 06 15 42 66 88 / Mickaël 06 88 11 30 11

Club du 3ème Age

L'automne est de retour et nous sommes tous très contents de se revoir et de se retrouver.
On a passé un très bon après-midi lors de notre thé dansant du 10 septembre dernier. Pour une première fois, nous avons eu une bonne participation et une bonne ambiance.
On prévoit également de faire un nouvel après-midi avec un loto dans le courant du printemps, la date reste à définir.

Notre assemblée est prévue **courant janvier 2024.**

Nous serions ravis de voir se joindre à nous de nouveaux adhérents.

Merci à tous et à bientôt.

Contact :
Michel FLOUREUX (Président) : 06 46 06 87 83

Atelier Audio-Visuel

Après une pause estivale bien méritée, l'Atelier Audio-Visuel a repris son activité.

Le planning reste inchangé :

- **le vendredi de 14h00 à 16h30** : Pratique photographique
- **le mardi de 14h00 à 16h30** : Retouche photo
- **le mardi de 17h00 à 19h00** : Montage vidéo

Notre association participe également à certains concours photo. Le dernier étant celui organisé par Frédéric DROUET de la galerie TZA TZU à AUBETERRE, où dix de nos photographes ont été sélectionnés par le jury et deux ont obtenu le 2nd et le 3ème prix du public.
Si vous désirez vous améliorer dans la photographie ou la vidéo, rendez-vous à notre salle de la Petite Fouillère (derrière la Mairie de Linars) :
https://maps.app.goo.gl/GoMHtRRt6EHEen4y9

Contact :
Nicole DECAMPS (Présidente) : aavlinars@gmail.com

Association de Danse et Expression de Linars

C'est reparti pour une année de danse !

Les cours initiation, classique, jazz, contemporain, pointes et variations du répertoire ont commencé début septembre.

Ils permettent de découvrir l'univers de la danse ainsi que de se perfectionner dans les disciplines proposées autour d'un thème commun.

Peu importe l'âge ou le niveau, si vous avez 4 ans ou plus, vous pouvez toujours venir !

La professeure de danse, Isabelle Brisard, est présente à la salle le mardi, le jeudi et le vendredi à partir de 18h, n'hésitez pas à venir la rencontrer, elle pourra vous guider sur les différents cours qui pourraient vous correspondre.

De nombreux indices sur le thème du spectacle de fin d'année ont commencé à être dévoilés et les recherches se font activement auprès des élèves.

Des projets tels qu'une tombola de noël et le spectacle de fin d'année sont prévus.

Le bureau de l'ADEL envisage également d'organiser des moments de convivialité afin de créer du lien avec les élèves et leurs familles.

Contacts :
Nolwenn CLISSON : 06 46 30 39 85 (Présidente)
Hélène LEUFROY : 06 35 10 78 88 ou

Facebook : ADEL Danse et expression

Association Indépendante des Parents d'Elèves

L' AIPEL participe tous les ans au bien-être, au développement culturel et personnel des élèves de l'école François LASSAGNE.
Nous récoltons des fonds pendant nos différentes manifestations : bourse aux jouets, boum de noël, bal costumé, diverses ventes, kermesse et repas de fin d'année.
Cela nous a permis, pour l'année scolaire 2022-2023, de financer :

- un spectacle de noël et son goûter ainsi que deux livres pour chaque élève.
- de participer aux sorties scolaires de fin d'année.

Le 29 septembre dernier, Ophélie PROUX a présidé sa dernière assemblée générale, marquant ainsi la fin de son mandat en tant que présidente de l'association après huit années dévouées à l'association. Elle a été suivie dans cette transition par Rony MAYOLLE, le trésorier sortant, et Caroline BATTEUX, la secrétaire sortante. Le flambeau a été transmis au nouveau bureau, désormais dirigé par Cédrick DERUAS, Bernard VIAUD, et Julie JUTEAU en tant que vice-présidents, avec Cédric LAFOREST et Jennifer PICOT prenant en charge la trésorerie, et Manon JOUM ainsi que Lucie ROEMER au poste de secrétariat.
Les premières manifestations avec la nouvelle équipe, avec la nouvelle équipe, laissant présager des événements futurs prometteurs.

- **Le week-end du 9-10 décembre 2023**, nos bénévoles ont souhaité ravir petits et grands lors de la boum de Noël et de la bourse aux jouets annuelle. Le samedi, les enfants ont pu profiter d'ateliers de maquillage, de tatouages, d'activités manuelles, d'un décor photo, ainsi que d'un stand proposant d'excellentes crêpes, gâteaux et pop-corn. Le tout était accompagné de musique et de chorégraphies, et, bien sûr, la visite tant attendue du Père Noël. Pour la première fois, un marché de Noël mettant en valeur les décorations réalisées par les enfants de l'école de Linars et du périscolaire a animé tout le week-end. Les décorations n'étaient pas mises en vente, mais les visiteurs étaient invités à faire un don libre. Le dimanche, la traditionnelle bourse aux jouets affichait complet, suscitant une grande satisfaction parmi les participants.

- **Le 22 décembre**, un spectacle de magie et un goûter a été offert aux enfants par l'association.

Vous pouvez d'ores et déjà réserver la date du **14 juin 2024** date à laquelle se dérouleront la kermesse et notre repas de fin d'année.
Un appel est lancé à tous les parents : nous avons besoin de votre soutien pour toutes nos futures manifestations. Rejoignez-nous dans cette aventure et contribuez à faire de ces événements de véritables succès.
Nous vous communiquerons les dates de nos prochaines manifestations sur notre page Facebook, mais également sur l'application Intramuros.
Facebook : https://m.facebook.com/AIPEL-112020872993789/

Contact :
Cédrick DERUAS (Président) : aipel.linars@gmail.com

Atelier d'Arts Créatifs

L'Atelier d'Arts Créatifs a repris ses activités diverses ; si vous avez envie de découvrir nos activités nous vous invitons à nous rejoindre le :

- **Lundi de 14h00 à 17h00** atelier petite couture, broderie blanche, hardanger patch, tricot, etc.
- **Mercredi de 14h00 à 17h00** de multiples activités vous sont proposés
- **Jeudi de 14h00 à 19h00** peinture sur porcelaine et mise en page de photos et divers.

Nous vous invitons à nous rendre visite, un café ou un thé vous sera offert.

Contact :
Claudette REBEIX : 06 85 15 54 89
Ghislaine BENOIT : 06 21 04 82 83

Les Mordus de la Pétanque

Les Mordus de la Pétanque continuent leurs rencontres **tous les jeudis après-midi à partir de 14h00** sur le terrain de Linars situé avenue de la Nouère.
Un premier tournoi amical a été organisé le samedi 18 septembre.
Dix-huit doublettes se sont affrontées dans un esprit de convivialité et de bonne humeur. Cette expérience devrait se renouveler au printemps en espérant pouvoir réunir un maximum de Linarsais.
Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact :
André BAURREAU (Président) : 07 86 74 21 86
Facebook : Les mordus de la pétanque à Linars

LES JARDINIÈRES

La commission Bâtiments, Patrimoine, Infrastructure, Mobilités et Urbanisme, lors de sa réunion du lundi 20 novembre 2023, a validé la suppression des multiples jardinières installées sur la commune.

Ces jardinières avaient été installées dans les années 2000 à la demande de linarsais désireux de les entretenir.

Ces jardinières, gourmandes en eau, ne sont plus d'actualité, c'est pourquoi il a été décidé de les supprimer courant 2024.

RAPPEL !
Tri des Déchets Alimentaires

À compter du 1er janvier 2024,
le tri à la source des déchets alimentaires devient obligatoire.

Valoriser les déchets alimentaires au plus proche de leurs sources de production :

- soit par un retour à la terre en circuit court (compostage, c'est l'idéal),
- soit par une collecte séparée (via des bornes d'apport volontaire).

Pour toute information, le numéro vert est à votre écoute au 0800 77 99 20, du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et 17h00 le vendredi.

https://ppmv.grandangouleme.fr/carte-interactive/

ENTRETIEN DES CHEMINÉES

L'entretien des foyers et appareils à combustion est désormais régi par les dispositions des articles R1331-67 à R1331-69 du code de la santé publique, créés par l'article 1er du décret n° 2023-695 du 29 juillet 2023.
Ces dispositions sont entrées en vigueur le 1er octobre 2023.

L'article R1331-68 précité du code de la santé publique précise effectivement que : "L'entretien est effectué au moins tous les douze mois. [...]".

Bonjour à tous,

Stéphane le jardinier

Après les canicules de cet été et les inondations de novembre, l'hiver est là !

Quelques tâches à réaliser :

Pensez à faire l'inventaire de vos graines pour préparer vos futures commandes.

Je vous souhaite une très belle année !!!

INTRAMUROS

L'essentiel dans sa poche, 24h/24 et 7j/7

S'informer, être informé, communiquer et interagir...

Face à l'évolution des modes de communication, un nouveau canal d'information est mis à disposition des administrés de la commune de Linars, complémentaire au site internet, aux réseaux sociaux et au magazine communal.

Désormais, via l'application mobile IntraMuros, tous les habitants de Linars sont informés en temps réel des actualités de leur commune.

En plus des informations du quotidien, l'application permet :

- d'être alerté en cas d'événement majeur (route coupée, inondations, animaux en divagation, arrêt préfectoral...),
- de retrouver, en un seul espace, les actualités communales ,
- d'interagir en signalant un accident, des déchets sauvages, la perte d'un objet...,
- de participer de façon anonyme aux initiatives de la commune (boites à idées, sondage...),
- de cibler les notifications, pour chaque nouvelle publication ou alerte majeure,
- d'apporter une visibilité supplémentaire aux acteurs et commerces locaux,
- de partager l'information à son propre réseau,
- d'être potentiellement contributeur, en tant qu'association, commerce, établissement scolaire...

L'application est GRATUITE et ne collecte aucune de vos données personnelles.

Déjà présente dans plus de 7 000 communes et 200 Communautés de Communes en France, elle est téléchargeable gratuitement sur votre téléphone portable, via Google Play ou App Store.

Disponible dès maintenant sur tablette et smartphone, il est possible de la télécharger via un QR code ou directement depuis le Play Store (Android) ou l'App Store (iPhone).

MICRO-CRECHE HAPILI LINARS :

La maison des familles

Autrefois connue sous le nom de "Polochon," la micro-crèche a été acquise par le Groupe Léa et Léo en janvier 2023, donnant naissance à Hapili Linars.

Le Groupe Léa et Léo a apporté une nouvelle énergie à cet espace dédié aux plus petits et à leurs familles.

L'entrée en crèche toute l'année.

Le formulaire de pré-inscription est disponible sur le site Web de Léa et Léo.

La micro-crèche est située au 15 bis rue de Chevanon, à Linars.

La micro-crèche ferme trois semaines en été, une semaine durant les vacances scolaires de Pâques et une semaine pour les fêtes de fin d'année.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

6 rue de la Mairie, 16730 Linars
05 45 25 15 15
mairie@linars.fr - www.linars.fr

Astreinte soir, week-end et jour férié : 07 72 45 05 53

Horaires :
Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi
8h45 - 12h30 / 13h30 - 17h00 - Fermé le mardi au public

MÉDIATHÈQUE

1 Rue du Puits, 16730 Linars
05 17 20 49 29
Médiathèque La Source

Horaires :
Mardi - Jeudi - Vendredi : 15h00 - 18h00
Mercredi : 10h00 - 12h00 et 13h30 - 18h00
Samedi : 10h00 - 13h00

ÉCOLE PRIMAIRE FRANÇOIS LASSAGNE

Direction de l'école primaire
M. Fabrice PIOU
05 25 24 00 24
ce.0160835w@ac-poitiers.fr

Responsable du service vie scolaire
Mme Mélissa LEFRANC-RIFFAUD
06 80 83 57 84

Accueil périscolaire de l'école maternelle
05 45 91 12 15

Accueil périscolaire de l'école élémentaire
06 40 79 80 13

SOINS

MAISON MÉDICALE ET SOCIALE

Médecins :
Dr Solenn CARLHANT
09 86 69 90 35
Dr Jean-Louis GALEA
05 45 90 06 53

Infirmiers :
Ludovic GERBOU
Elodie GERBOU
Cendrine LETESSIER
05 45 91 07 13

Sage Femme :
Gwenola GRIFFON
Nathalie MICHENET
07 82 50 38 23

Kinésithérapeute :
Christelle BOUCAYS
05 45 20 17 49

Psychologue :
Amélie DUMAINE
06 73 27 07 68

Ostéopathe :
Lucie ARNAUD
06 89 84 00 65

Médecin
Dr Stéphane GALUT
3, rue de Fléac
05 45 91 23 24

Dentiste
Dr Pierre COUTURIER
5, rue de Fléac
05 45 91 02 36

Pharmacie
Antoine BOUDET
3, rue des Boisdons
05 45 91 03 07

Hôpital
Centre Hospitalier d'Angoulême
16470 Saint-Michel
05 45 24 40 40

DÉCHETTERIE DE FLÉAC

05 45 91 21 08
du lundi au samedi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00
Fermée le dimanche et jours fériés

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Jeudi entre 19h00 et 20h00 : bacs et sacs jaunes
Lundi avant 05h00 : bacs et sacs noirs
Centre Technique des Déchets Ménagers
0 800 77 99 20

MOBILITÉS : BUS MÖBIUS

Lignes N° 1 et 23
Scolaires : 52 - 54 - 55 A - 55
05 45 65 25 25

OMEGA - Médiation Sociale

05 45 38 69 83

CENTRE ANTI-POISON

05 56 96 40 80

Pour connaître le médecin et la pharmacie de garde, appelez le 15 ou la gendarmerie.

NUMÉROS D'URGENCE

Samu	Police Secours	Pompiers	Urgence sms	En mer	Europe
15	17	18	114	196	112